

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 862

**Artikel:** Europe communautaire : changement de sable dans la caisse  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019626>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Changement de sable dans la caisse

■ (ag) Le 25 mars a été célébré l'anniversaire – trente ans – de ce jour pluvieux où, abrités sous des parapluies, c'était aussi un symbole, les représentants des Six de la Communauté européenne se retrouvèrent au Palais des Conservateurs, sur le Capitole, dans la galerie des Horaces et des Curiaces, où trônent les statues baroques de deux Papes – pouvait-on choisir décor plus vieille Europe – pour signer le traité de Rome.

Le préambule qui engage les chefs d'Etat, trois têtes couronnées pour trois présidents républicains, c'est aussi l'Europe, commence par cette phrase très belle : "Déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens".

Le 25 mars 1987, Craxi alors premier ministre de la République italienne, recevait en ces lieux inchangés, avec son physique à la Paul-Henri Spaak, qui lui-même aimait sa ressemblance, calvitie de lutteur, avec Winston Churchill lançant à Zurich, en 1946, l'appel pour la création des Etats-Unis d'Europe. Fut célébré le chemin parcouru. Mais le vrai défi à l'Europe des papes et de Marc-Aurèle, c'est Gorbatchev qui l'a jeté avec ses propositions de démantèlement nucléaire en Europe. Née sous les parapluies, l'Europe est-elle encore imperméable ?

## En quarante ans

L'avancée de l'Europe, les Suisses la mesurent à l'évolution de l'AELE (Association européenne de libre échange), de trois ans plus jeune. L'Angleterre qui en prit l'initiative est dans l'autre camp, comme le Danemark et le Portugal. La dynamique européenne, à laquelle le conseiller fédéral Schaffner ne voulait pas croire, l'a emporté sur le simple pragmatisme commercial.

Deux obstacles pourtant n'ont pas été levés :

- l'unité de défense ; l'Assemblée nationale française fait échouer, avant le traité de Rome, en 1954,

le traité déjà ratifié par ses cinq partenaires.

- l'unité monétaire, sans laquelle un véritable marché unique n'est guère concevable.

C'est à cette Europe-là que le défi Gorbatchev s'adresse. Admettons que les propositions de contrôle et d'inspection soient efficaces et complètes, admettons que les partenaires soient de bonne foi, que les moyens de dissuasion transcontinentaux subsistent, que la France et l'Angleterre conservent leur propre armement nucléaire, prenons acte du fait que le démantèlement des fusées intermédiaires et de courte portée élimine plus de vecteurs nucléaires soviétiques qu'américains, l'Europe se trouve non pas abandonnée, mais ramenée à ses forces militaires, économiques, démographiques conventionnelles.

C'est cela le défi qui met fin à un trompe-l'oeil. Et quand l'Europe recense plus d'unités blindées dans le pacte de Varsovie que dans l'alliance atlantique, est posée, du même coup, la question : comment des pays en proie à de graves difficultés économiques (Pologne, Tchécoslovaquie et, en une certaine mesure, l'URSS) peuvent-ils avoir un tel avantage ?

## Nouvelle donne

Les exercices stratégiques traditionnels de caisse à sable se trouvent périmés dans l'hypothèse d'une option zéro-zéro.

En revanche deviennent décisifs des paramètres importants, dans cette Europe qui aime afficher des chiffres de grande puissance grâce à sa population et à sa production.

Les Européens aiment à reprocher aux Etats-Unis la gigantesque dette résultant des déficits successifs de l'Etat ? Mais que signifie ces récriminations si leur propre effort est nettement inférieur à celui de leur "protecteur" ?

Quelle est l'unité de défense ? Les régions les plus peuplées et les plus riches économiquement (Pays-Bas,

RFA) se trouvent à la frontière ? Un réduit pyrénéen, alpin, abruzzéen est-il concevable ainsi que l'utilisation stratégique de la longueur des côtes maritimes, liée notamment au contrôle de la Méditerranée ?

Comment manifester l'unité de la coalition face à un adversaire qui peut résoudre les mêmes problèmes de manière autoritaire ?

Comment évaluer la décroissance démographique de l'Europe ?

Comment assurer une avance technologique équilibrée ? Le produit national par habitant étant cinq fois supérieur au Danemark par rapport au Portugal ?

Ces questions-là sont la pierre de touche de l'unité européenne.

Gorbatchev n'a certes pas l'ambition d'être le fédérateur de l'Europe. Au contraire. Une constante de la politique soviétique est le refus d'une puissance économique et militaire forte à sa frontière ouest. Mais le démantèlement nucléaire qu'il propose oblige l'Europe à mesurer ses forces réelles et la longueur du chemin encore à parcourir, jusqu'à l'unité efficiente.

Il met fin à un confort que masquaient les commémorations capitaines. C'est très salutaire.

## L'Université s'auto-évalue

■ Suite à nos deux articles sur la relève universitaire (DP 853 et 854), la Société Université et Recherche (Affoltenstrasse 123, 8050 Zurich, tél. 01/311 37 27) nous informe qu'elle a élaboré une fiche de collaboration à l'intention des chercheurs et enseignants universitaires.

Il s'agit d'un formulaire à remplir par le collaborateur et son supérieur. Cet "état de la situation" a pour but de donner à chaque collaborateur l'occasion de reconsidérer avec son supérieur, à intervalles réguliers, sa position dans l'institut, ses tâches et ses buts immédiats par rapport à ses attentes à plus long terme, et de revoir ses possibilités de perfectionnement.